



PREAVIS 2019/01

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

et

RAPPORT SUR LES COMPTES 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013), du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 89 du règlement du Conseil général de Vulliens du 20 juin 2013, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2018 ainsi que le rapport sur les comptes 2018 soumis à votre approbation.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle courant avril 2019, conformément aux directives du 4 décembre 2017 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 2'584'098.25 et le total des revenus à CHF 2'585'629.63 d'où un excédent de revenus de CHF 1'531.38.

Les différences entre les comptes 2018 et le budget sont expliquées dans ce rapport.

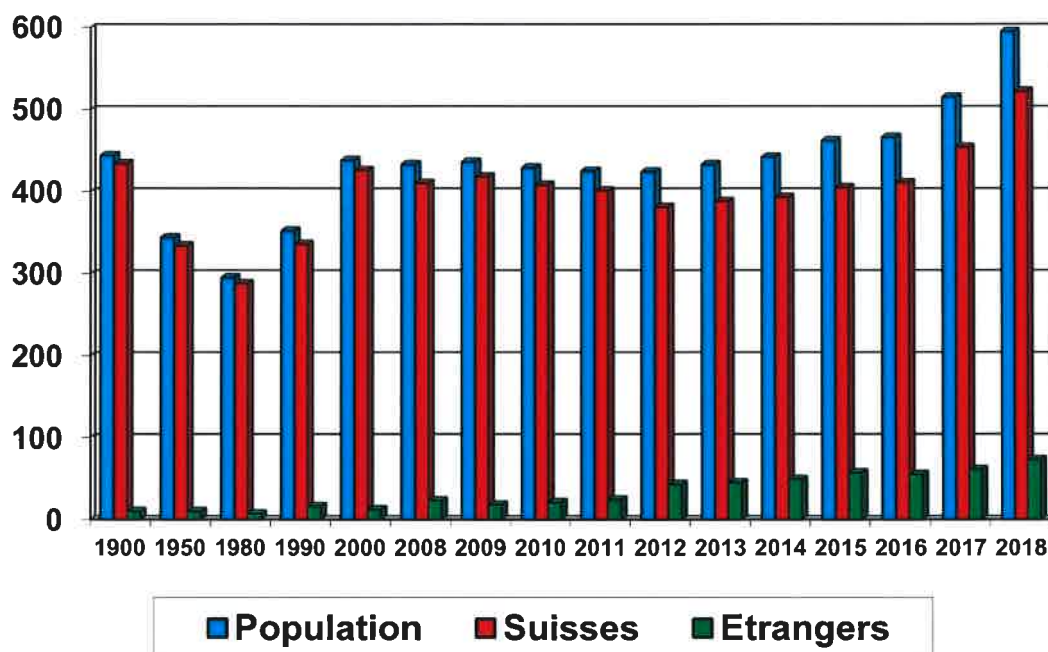
La population au 31.12.2018 s'élevait à 595 habitants contre 515 au 31.12.2017, en augmentation de 15.53 %. Le cap du 500^{ème} habitant avait été franchi le 1^{er} avril 2017. Relevons que la population de notre village s'élevait à 433 habitants au 31.12.2000 et était encore à 433 habitants au 31.12.2013.

Mouvements de population

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Arrivées	22	23	32	35	42	51	54	49	78	107
Départs	20	21	29	47	34	43	32	46	33	35
Naissances	4	1	4	5	4	3	4	4	6	9
Décès	5	7	3	1	4	3	5	4	2	4
Naturalisations			1		1	1		1	1	2
Changement de nom			3		5	3	5	4	3	6
Suisses	418	408	402	382	389	392	405	411	454	522
Etrangers	18	21	30	44	43	49	57	56	61	73
Total	436	429	432	426	432	441	462	467	515	595



Population selon l'origine



Evénements marquants :

Dans les moments marquants de l'année 2018, on peut citer la fête du 100^{ème} de l'Abbaye de la Paix, qui s'est déroulée du 4 au 9 juillet 2018. La soirée villageoise du lundi, avec l'accueil des nouveaux habitants, a été une grande réussite avec 137 invités et 224 inscriptions payantes pour le souper.

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie à 42 reprises en séances ordinaires du lundi soir.

7 préavis municipaux ont été présentés au Conseil général :

- 2018-01 Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2017, acceptés le 28 juin 2018
- 2018-02 Demande de crédit de CHF 73'000.00 TTC pour l'actualisation du PGA liée au surdimensionnement de la zone à bâtir de la commune, accepté le 28 juin 2018
- 2018-03 Demande de crédit de CHF 10'000.00 pour l'adhésion à la Société Coopérative Bois-Energie Jorat-Broye, accepté le 28 juin 2018
- 2018-04 Arrêté d'imposition 2019, accepté le 11 octobre 2018
- 2018-05 Demande de crédit de CHF 30'000.00 pour l'installation d'une benne à gazon fermée à la déchetterie, refusée le 11 octobre 2018
- 2018-06 Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, accepté le 6 décembre 2018
- 2018-07 Budget 2019, accepté le 6 décembre 2018



Comptes de fonctionnement

1. ADMINISTRATION :

111.301.00	y compris un surplus d'heures supplémentaires du boursier communal et préposé au contrôle des habitants.
111.311.00	maintenance-assistance-hébergement du secrétariat municipal, de la bourse communale, du contrôle des habitants et du site internet pour CHF 8 270.20.
111.317.00	fête de l'Abbaye de la Paix pour CHF 10'579.10 - fête du 1 ^{er} août pour CHF 4'331.40 - journée des aînés pour CHF 5'900.00 – réception des nouveaux citoyens de 2 années pour CHF 1'252.00.
111.439.00	dont CHF 5'510.00 pour encaissements de repas lors de l'Abbaye.
111.318.05	dont frais fiduciaire contrôle des comptes pour CHF 2'670.95.
111.390.09	répartition 2017 des dépenses thématiques selon budget.
111.490.09	décompte exercice 2018 des dépenses thématiques.

Les heures supplémentaires du secrétariat communal ayant été récupérées, le taux d'occupation de la secrétaire municipale a été ramené à 90 % depuis le 1^{er} juin 2018.

Le 2 novembre 2018, la Municipalité a organisé la réception de ses nouveaux électeurs. Sur les 4 natifs de 1999 et 9 natifs de 2000, seuls 5 jeunes se sont inscrits pour la soirée. 2 se sont excusés et les 6 autres n'ont pas répondu.

La Municipalité a auditionné et octroyé la bourgeoisie de Vulliens à une famille en demande de **naturalisation** selon l'ancienne procédure. Le dossier est en cours de traitement par le Canton et la Confédération.

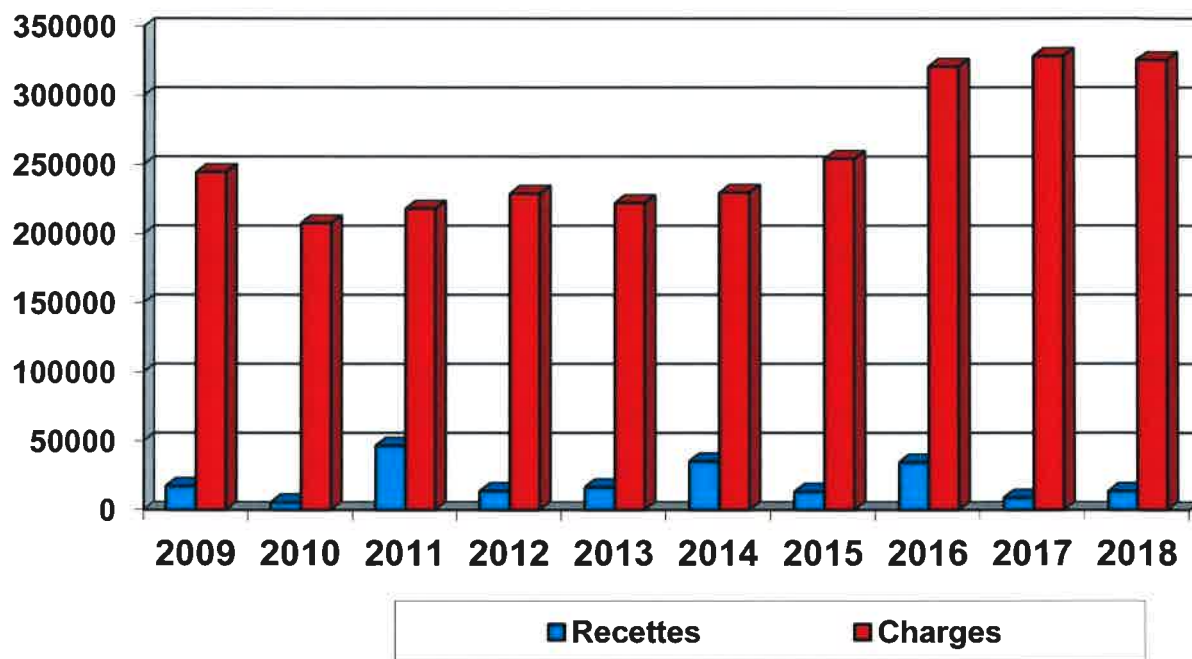
Dans le cadre de la nouvelle procédure de naturalisation, la commune a élaboré un questionnaire comportant 32 questions sur la commune, réparties en 4 catégories de 8 questions sur les thèmes géographie, histoire, politique et social. Elles sont disponibles sur le site internet de la commune. Cette nouvelle procédure impose que le rapport d'enquête soit réalisé par une personne assermentée dans la commune. Ainsi, la Municipalité a décidé d'attribuer cette fonction au Préposé au contrôle des habitants, mais procèdera elle-même aux auditions.

La commune a perdu son doyen, M. Daniel Thonney, à l'âge de 98 ans. Il a été Syndic de 1966 à 1973. Son épouse, Odette, devient à son tour doyenne, mais nous quitte également cette année à l'âge de 95 ans. Notre doyenne actuelle est M^{me} Marcelle Stettler.

La Municipalité a décidé d'adhérer à la Fondation des Amis du Musée Eugène Burnand pour une cotisation annuelle de CHF 400.00.



Evolution administration

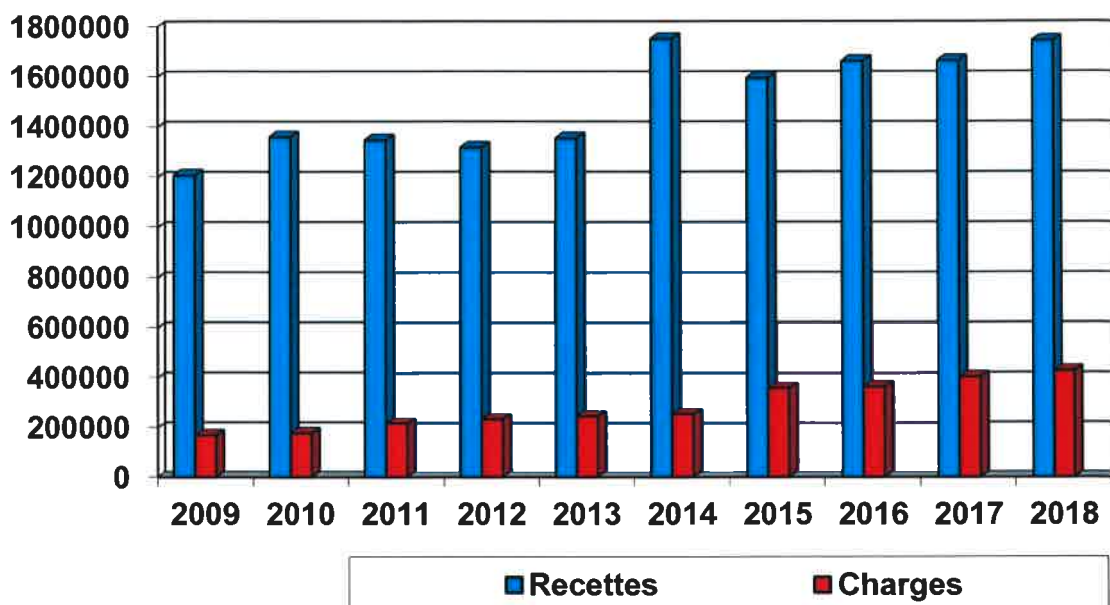


2. FINANCES :

- 210.318.00 dont frais de perception des impôts pour CHF 8'324.82, abandon créance communale pour CHF 1'185.95
- 210.319.01 défalcatons, abandons de soldes personnes physiques, personnes morales par l'ACI.
- 210.380.09 attribution à réserve pour créance d'impôts, compte Bilan 2820.02, selon boucllement 2018 de l'ACI.
- 210.422.01 intérêts de retard et compensatoires personnes physiques pour CHF 9'510.84.
- 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 - impôts conjoncturels, le 50 % est affecté sur la facture sociale.
- 220.352.00 dont décompte final péréquation pour 2017 pour CHF 130'207.00.
- 220.390.09 répartition 2018 des dépenses thématiques selon budget.
- 220.452.00 reçu de la péréquation CHF 20'736.00.
- 220.490.09 décompte exercice 2017 des dépenses thématiques.



Evolution finances



3. DOMAINES ET BATIMENTS :

310. TERRAINS :

Abandon à la location de l'essert communal au centre du village, utilisé pour la place de rebroussement des bus.

320. FORÊTS :

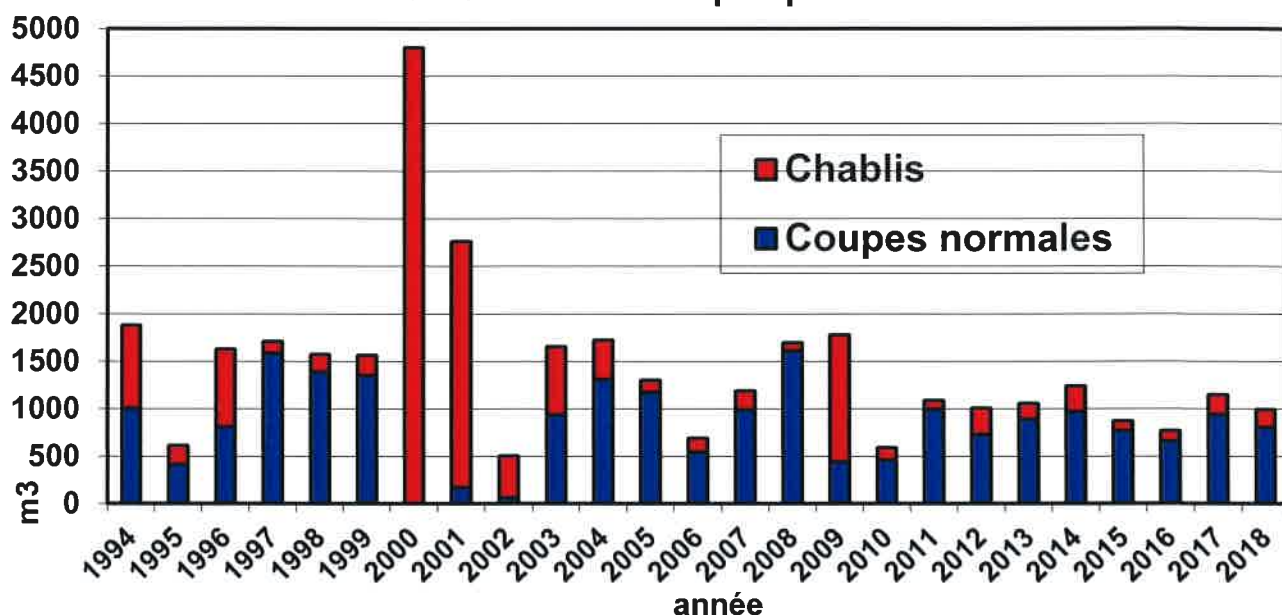
Bois façonnés et vendus en m³

		résineux	feuillus	Total	exploités	dont châblis
	2011	716	246	962		
	2012	688	320	1008		
	2013	729	244	973		
	2014	723	408	1131		
	2015	496	376	872		
	2016	523	130	653	768	113
	2017	676	660	1336	1146	207
	2018	715	83	798	991	188
Plantations	375 plants autres résineux, 193 autres feuillus = 568 plants					

2017 = 750, 2016 = 1100, 2015 = 1060, 2014 = 520, 2013 = 1000, 2012 = 1710, 2011 = 1505



Volumes de bois coupés par année



320.390.09 décompte exercice 2017 des dépenses thématiques.

320.490.09 répartition 2018 des dépenses thématiques selon budget.

Des dégâts ont été enregistrés en forêt en tout début d'année suite au passage de la tempête «Burglind». 108 m³ de chablis ont été martelés, éparpillés sur une grande surface au Bois de Ban.

Suite à un éboulement en bordure de forêt sur le ravin de la Tuayre au lieu-dit « Au Bas de Plan » vers les Sept Poses, le lieu a dû être sécurisé et reboisé. La Municipalité a pu compter sur un subventionnement pour forêt protectrice de 80%.

568 nouveaux plants ont été replantés au printemps dans nos forêts.

820 m³ de bois ont été martelés le jeudi 7 juin 2018 sur 3 secteurs, soit 376 m³ à la Province, 290 m³ à l'Arrêt sud et 154 m³ à la division 5. Une éclaircie dans les perchis a été entreprise à la Tuayrette en accord avec le service des forêts, subventionnée à 80 % pour forêt protectrice.

La commune a adhéré à la Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye.

Un camp de scouts, autorisé par la Municipalité, s'est tenu dans nos forêts du 4 au 11 août. Tout s'est bien passé et le périmètre a été rendu propre.

En raison de la sécheresse persistante, l'Etat de Vaud a décrété l'interdiction de feux en forêt dès le 31 juillet. Par mesure de précaution, la Municipalité ne lèvera l'interdiction de brûler des branches en lisière qu'à partir du 5 novembre.

Un nettoyage de l'étang a été effectué cet automne, en collaboration avec Pro Natura VD qui a pris en charge une partie des coûts. 60 m³ de vase et de roseaux ont été évacués. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions, en période sèche.

Le plan des arbres, approuvé par le Département le 5 février 2018, peut être consulté sur le géoportail de la commune. Depuis, 5 arbres ont obtenu l'autorisation communale d'abattage contre une plantation compensatoire.



350. BÂTIMENTS :

351.311.00 remplacement du lave-vaisselle, table de travail et robinet pour CHF 11'093.10.

351.314.00 dont raccordement nouvel évier et nouveau lave-vaisselle, travaux sanitaires et d'électricité pour CHF 5'159.35

Pas de changement de locataire en 2018 au **bâtiment communal**.

Suite à la visite d'un expert ECA, l'assurance « côté cour, côté jardin » a été augmentée à CHF 100'000.00.

Le chauffe-eau a été détartre.

Suite à de fortes pluies, les sous-sols du bâtiment ont été inondés 2 fois, le 15 mai et le 8 juin. L'eau s'est introduite par la grille de prise d'air du ventilateur de la PC. En juin, les pompiers sont intervenus pour contenir l'eau qui arrivait déjà dans le local des archives. Des travaux d'assainissement des conduites d'évacuation des eaux claires sont prévus ainsi que le remplacement de l'installation de filtration d'air de la PC.

Des travaux d'entretien ont été effectués en toiture sud-ouest du bâtiment.

Le bâtiment du **collège** présente des infiltrations d'eau à plusieurs endroits de la partie abritant les classes et les vestiaires. Des travaux d'étanchéité de la partie vitrée ont été exécutés. Une étude est en cours pour déterminer d'où proviennent d'autres fuites et réparer.

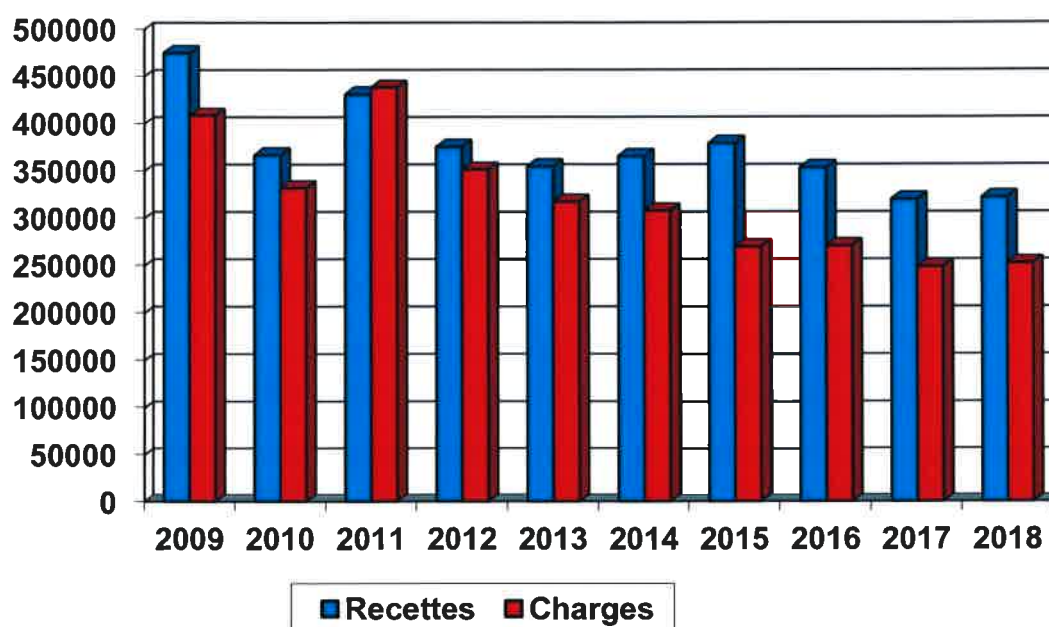
Un tableau noir a été remplacé.

Un entretien de la couverture du toit a été réalisé durant l'été.

Un nouveau lave-vaisselle professionnel a été installé à la **grande-salle** avec une nouvelle plonge. Une barrière extérieure pour la rampe d'accès et une main courante côté mur de l'escalier ont été posées.

Suite à la visite d'un expert ECA l'assurance « côté cour, côté jardin » a été augmentée à CHF 100'000.00.

Evolution domaines et bâtiments





4. TRAVAUX :

420. SERVICE DE L'URBANISME :

Nouveau centre budgétaire créé dès les comptes 2017, auparavant sous administration 111.

420.301.00 part des vacations consacrées par les municipaux à l'urbanisme

420.318.05 dont CHF 4'380.00 en honoraires d'avocats pour défense de dossiers d'enquête.

La Municipalité a traité 27 demandes d'autorisation de construire dont 6 dossiers soumis à l'enquête publique et 21 dispensés. 13 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés. A noter que depuis la mise en place de la zone réservée, en vigueur au 17 janvier 2018, aucune nouvelle construction n'a été autorisée en zone constructible. Seules des transformations dans des volumes existants et dans un cadre très restrictif ont pu être admis.

La Municipalité a été convoquée à une séance du Tribunal Cantonal, Cour de droit administratif et public, à une séance à la Préfecture et à une visite locale avec le SDT, dans des dossiers de constructions.

Le chantier des 8 villas au-dessus de la grande-salle au chemin Les Oches, se poursuit avec une 3^{ème} villa et le bâtiment de 6 appartements.

La Municipalité a également poursuivi son travail de redimensionnement de la zone à bâtir avec le bureau ABA Partenaires SA. Le collaborateur responsable de notre dossier a quitté le bureau et la Municipalité a dû refaire le point avec sa remplaçante. En novembre 2018, le dossier de pré-étude a été déposé au Service du Développement Territorial (SDT) pour accord préliminaire. En marge de cette étude, la Municipalité a nommé une commission extraparlamentaire pour l'épauler dans l'étude du nouveau règlement des constructions. Cette commission entrera en fonction dès que le plan de redimensionnement sera adopté par le Canton.

Un gros chantier des CFF débute à Bressonnaz pour le remplacement du pont ferroviaire, la réfection du tunnel de Villangeaux et l'installation de relais de radio ferroviaire GSM-R. Chaque projet a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique. L'accès aux chantiers se fait par le chemin Brivaux, un état des lieux avant travaux a été effectué.

430. ROUTES :

430.314.00 dont dépense pour le préavis 2017/03 de CHF 27'000.00 pour extension du réseau à haut débit à Seppey et à Bressonnaz pour CHF 25'884.00.

430.318.00 déneigement, frais facturés par la DGMR pour CHF 3'001.00. Hiver 2017-2018 court : déneigement des routes communales du 01.12.2017 au 02.03.2018 - 8 x décembre 2017, 1 x janvier 2018, 1 x février 2018 et 2 x mars 2018.

430.390.09 décompte exercice 2017 des dépenses thématiques.

430.490.09 répartition 2018 des dépenses thématiques selon budget.

Le chantier de la route du Village et de la place de rebroussement des bus reprend en janvier. Une séance de réception des travaux intermédiaire est organisée le 13 février. Le goudronnage de la route et du trottoir sont effectués entre mai et juin. Les nouveaux marquages sur les routes, la place de la grande salle et la place de rebroussement sont entrepris. La réception des ouvrages a été effectuée le 27 juin.



Le projet d'aménagement des arrêts du bus de transport public au Corria, route du Borgeau, et la création d'un trottoir est soumis à l'enquête publique. Un cheminement piétonnier a été créé permettant l'accès sécurisé au chemin Champ du Faug. Les travaux ont pu être terminés pour la rentrée scolaire d'août.

Fin des travaux de génie civil pour l'installation de la fibre optique à Seppey et Bressonnaz.

4 permis de fouilles ont été délivrés à Swisscom pour des travaux de tirage de lignes et modernisation du réseau existant. Les lignes sont tirées depuis la halte TL jusqu'au centre du village, en passant par les chemins du Pralin, La Riaz et Bourg-Dessus.

Le service hivernal 2017-2018 s'est soldé par 14 sorties du concessionnaire communal. On compte un cumul de 107 cm de neige et une consommation de 4850 kg de sel. Pour sa part, le Canton a facturé 65 passages pour le salage et 46 passages mixtes, sel et chasse-neige.

3 panneaux indiquant en toutes lettres « priorité de droite dans tout le village » ont été posés aux 3 entrées du village, afin de mieux rendre attentifs les automobilistes.

Les deux pneus avant du tracteur communal ont été remplacés.

Un complément d'éclairage public est entrepris devant la grande-salle. Les 3 nouvelles installations ont permis de réduire la puissance de 3'047 watts à 2967 watts.

Un tube provisoire est installé pour l'éclairage public au chemin La Riaz.

440. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE :

440.318.05 frais d'annonces dans les journaux pour désaffectation partielle au cimetière.

Le 21 décembre, la Municipalité a fait paraître dans la FAO un avis de désaffectation partielle du cimetière de Vulliens pour l'automne 2019. Sont concernées, les tombes n° 69 à 128, ouvertes entre les années 1965 et 1983 ainsi que les urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes.

450. ORDURES MENAGERES ET DECHETS :

Suite au refus du Conseil pour l'installation d'une benne couverte pour la récupération des gazons, la Municipalité a informé la population que dorénavant les gazons doivent être compostés par leurs détenteurs. Les dépôts en forêt sont interdits, ainsi que l'élimination dans les sacs à ordures ménagères.

La benne compactante montre des signes de vieillesse. Suite à une fuite, le dessous a dû être soudé pour tenter de prolonger un peu sa durée de vie.

Les tarifs de transports des déchets par l'entreprise Bader Fers Recycling SA ont augmentés de 8 % dès le 1^{er} novembre 2018.

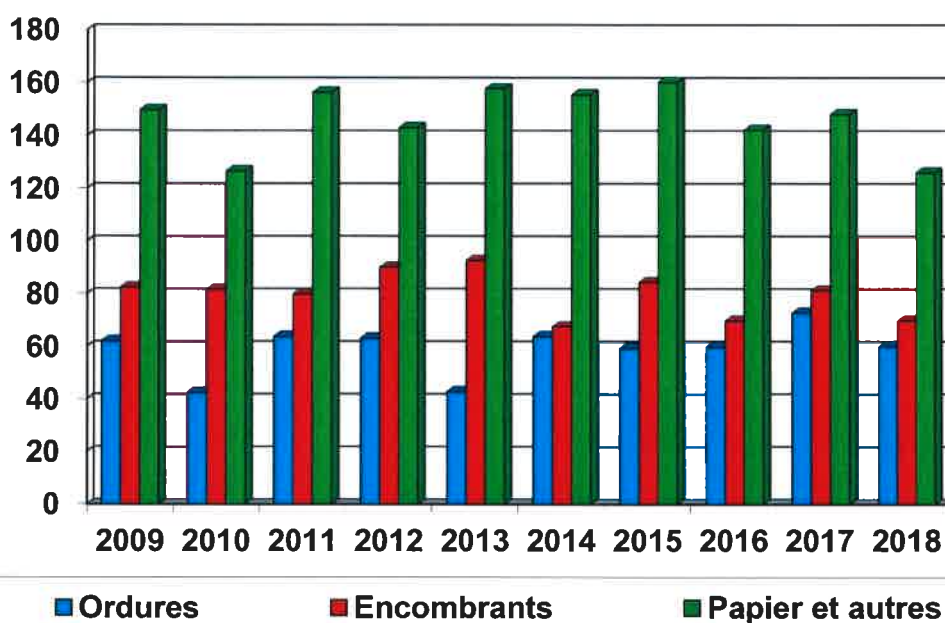
450.315.06 réparation-entretien de la benne compactante pour CHF 1'127.25.

450.481.02 reprise de réserve affectée comptes 2800.02 et 1800.00 pour manque de produits et équilibre du centre de coût.



		2018	2017	2016	2015	2014
Ordures ménagères	kg/hab.	59.93	72.70	59.72	59.29	63.63
Déchets encombrants	kg/hab.	69.62	81.10	69.53	84.16	67.33
Autres déchets	kg/hab.	124.91	147.96	142.06	160.09	155.43
Huiles végétales	l/hab.					
Couverture des charges par recettes		96,69 %	95,32 %	103,78 %	81,06 %	114,34 %

Ordures



460. EGOUTS ET EPURATION :

- 460.331.01 amortissement final du PGEE établi de 2005 à 2014
- 460.352.06 dont coût évalué de taxe de raccordement de 78 nouveaux habitants pour CHF 23'100.00.
- 460.481.01 reprise de réserve affectée compte 2800.01 pour manque de produits et équilibre du centre de coût.

Un contrôle caméra et curage des conduites à la route du Village et au chemin La Riaz ont été effectués en février.

La commune de Vulliens, raccordée au SIEMV pour une partie de ses eaux usées est également raccordée directement à l'AIML par une conduite qui part du collège jusqu'à Bressonnaz. Jusqu'ici, la commune recevait une facture de chacune des deux entités. Maintenant que les eaux usées de la STEP de Vulliens sont raccordées sur l'AIML, la commune a obtenu du SIEMV qu'il reprenne la conduite d'évacuation des eaux usées directement dirigée sur l'AIML à sa charge d'entretien.

Un contrôle des conduites d'évacuation des eaux usées par enfumage s'est déroulé en juin et en septembre, afin de détecter la provenance des arrivées d'eaux claires parasites dans les STEP.

Des contrôles de raccordements privés EU-EC ont été effectués pour 16 nouveaux raccordements.

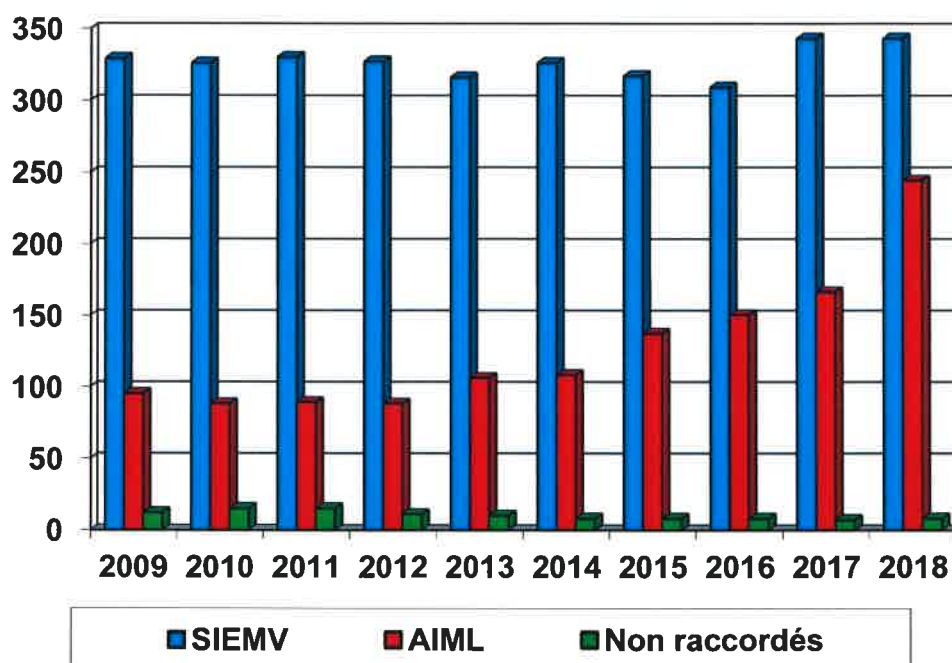


La Municipalité a choisi le bureau spécialisé Miaz et Weisser SA à Lausanne pour ses futures études hydrauliques et contrôles de raccordements.

Le compte doit s'autofinancer, ce qui n'est pas le cas. La Municipalité a donc révisé son règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le calcul des taxes a été complètement revu et une directive a été élaborée pour les tarifs 2019.

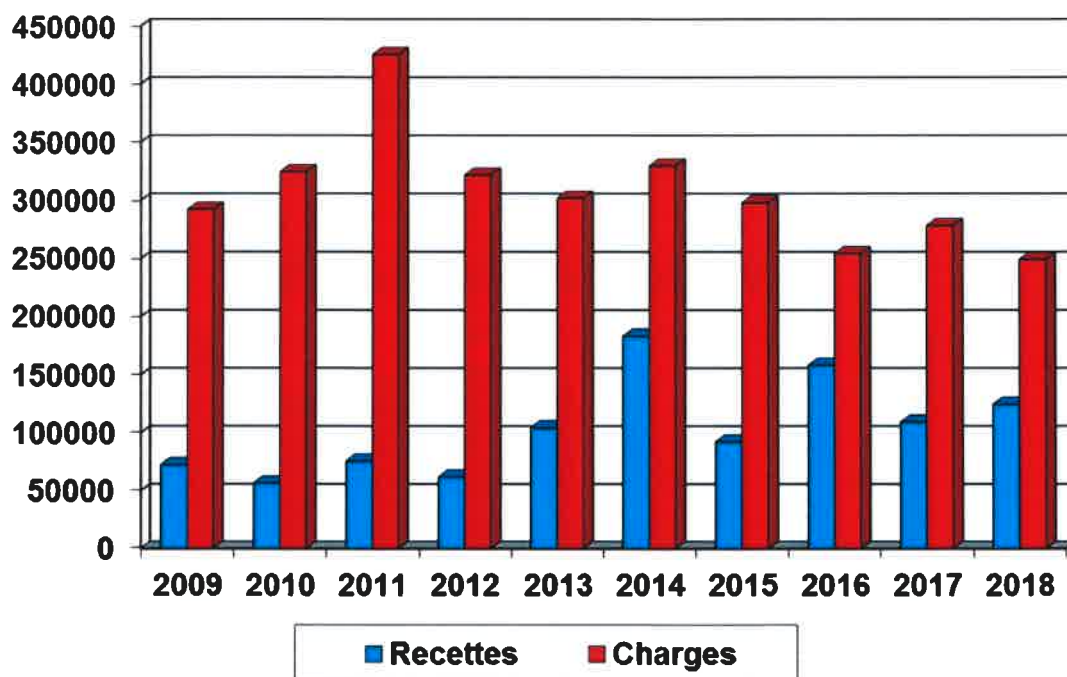
Habitants raccordés : 343 (343) au SIEMV, 244 (166) à l'AIML. 8 (8) non raccordés à une STEP.

Habitants raccordés à une STEP





Evolution travaux



5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES :

510, 520. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PREGYMNASIAL :

510.390.09 et 520.390.09 décompte exercice 2017 des dépenses thématiques.

510.490.09 et 520.490.09 répartition 2018 des dépenses thématiques selon budget.

Les statuts de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) et son avenant ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 16 mai 2018.

Un bus scolaire doit emprunter les chemins Bois des Chênes et Champ du Faug afin d'éviter de faire un demi-tour en marche arrière sur le domaine privé.

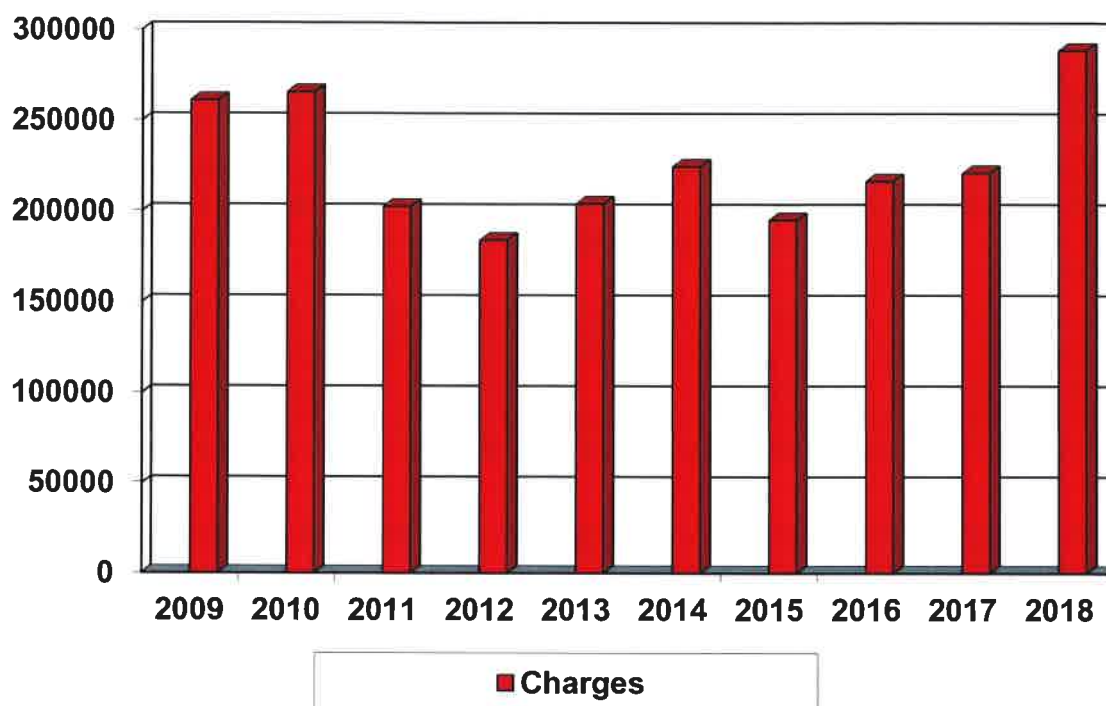
Au 30 septembre 2018, 1572 élèves suivent les cours dans l'établissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (EPS du Jorat), dont 68 proviennent de Vulliens. 3 enfants sont scolarisés dans un autre établissement (dérogation), 2 enfants dans le parapublic et 4 sont scolarisés à domicile.

Le collège du Raffort à Mézières a été victime d'une inondation durant les vacances d'été. La salle de gym bleue a été impraticable jusqu'à la fin de l'année et la bibliothèque scolaire a été fermée plus d'un mois.

	Année civile						
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
510.352.02	53 él./prim.	43	33	34	37	41	25
520.352.02	7 él./VG	10	14	13	17	14	19
520.352.02	8 él./VP	6	6	5	1	4	4
dérogation	3 él.	2					
Total élèves	71	61	53	52	55	59	48



Evolution instruction publique



Notre déléguée communale à la Paroisse du Jorat, M^{me} Marylène Chappuis, a été nommée Présidente de Cumpanis à Moudon, association liée à l'église évangélique Réformée du Canton de Vaud.

6. POLICE, SDIS, PCi :

610. CORPS DE POLICE :

610.351.01 dont facture finale année 2017 pour CHF 8'226.00.

12 autorisations de manifestations et 12 permis temporaires pour vente de boissons alcoolisées ont été délivrés :

En février	Loto de la Jeunesse de Vulliens
En avril	Soirées théâtrales de la Jeunesse
En mai	Marche gourmande
En juin	Fête des 25 ans du jardin d'enfants Les P'tits Loups
En juin	Souper de soutien du club des accordéonistes « Les Sittelles »
En juillet	100 ^{ème} de l'Abbaye de la Paix de Vulliens

En juillet	Week-end parachutes à Vulliens
En août	Fête nationale du 1 ^{er} août
En août	26 ^{ème} Trial des Vestiges
En septembre	Festigarden à Seppey-Dessous
En septembre	31 ^{ème} Course des Taleines
En octobre	Soirées burgers de la Jeunesse



Une nouvelle directive sur les installations de gaz liquéfié utilisées lors de manifestations est entrée en vigueur. La question est réglée dans le cadre des demandes d'autorisation POCAMA.

La Municipalité a délivré 2 autorisations d'affichage.

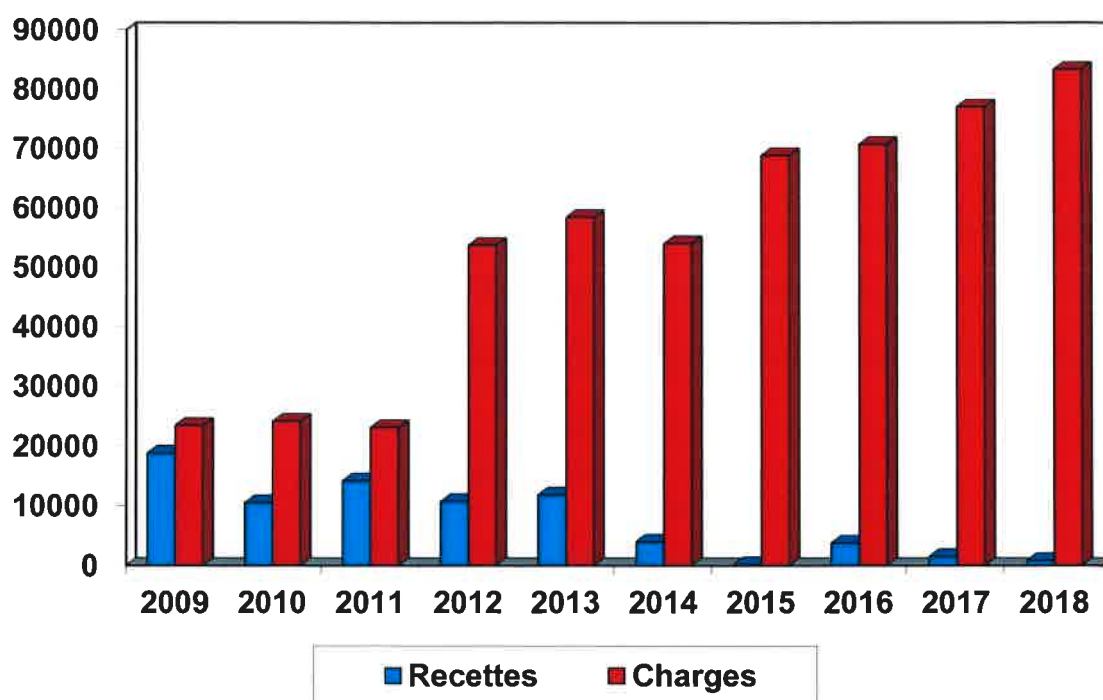
Notre employé communal a suivi la formation sur la Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC). Il pourra infliger des amendes d'ordre dès que le règlement communal de police sera adapté.

L'Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux (CCSPA) a nommé M^{me} Sabine Nicod au Comité directeur. Le Conseil général de Vulliens a donc nommé M^{me} Erika Henrioud Nicod pour la remplacer en qualité de déléguée de la commune à l'assemblée intercommunale.

La Municipalité a décidé de mettre à disposition un montant de CHF 31'500.00 (au bilan, compte de réserve 2820.00) pour le rachat de places protégées dans le futur collège de Carrouge. Ce montant représente le solde des encaissements à titre de contributions de remplacement pour dispense de construction d'abris PC dans la commune. Il ne peut être utilisé qu'à des fins de protection civile jusqu'au 31 décembre 2021. Passé ce délai, il sera versé dans le fonds des contributions de remplacement de l'Etat.

Le rapport annuel du SDIS Oron-Jorat s'est tenu le 16 novembre à la grande-salle de Vulliens, avec une centaine de participants pour le souper.

Evolution police, feu





7. SECURITE SOCIALE :

720. PREVOYANCE SOCIALE :

- 720.351.00 décompte facture sociale année 2017 pour CHF 2'772.00.
- 720.380.09 attribution 2018 de CHF 65'600.00 représentant le 50 % des recettes conjoncturelles, compte 210.404.00, 405.00, 441.01 à fonds de réserve 2820.03 et de CHF 40'000.00 pour réserve sur décompte facture sociale année 2018.
- 720.480.09 reprise réserve compte 2820.03, 50 % impôts conjoncturels 2017 pour CHF 44'313.00 et de CHF 35'491.00 reprise réserve sur décompte facture sociale 2017.

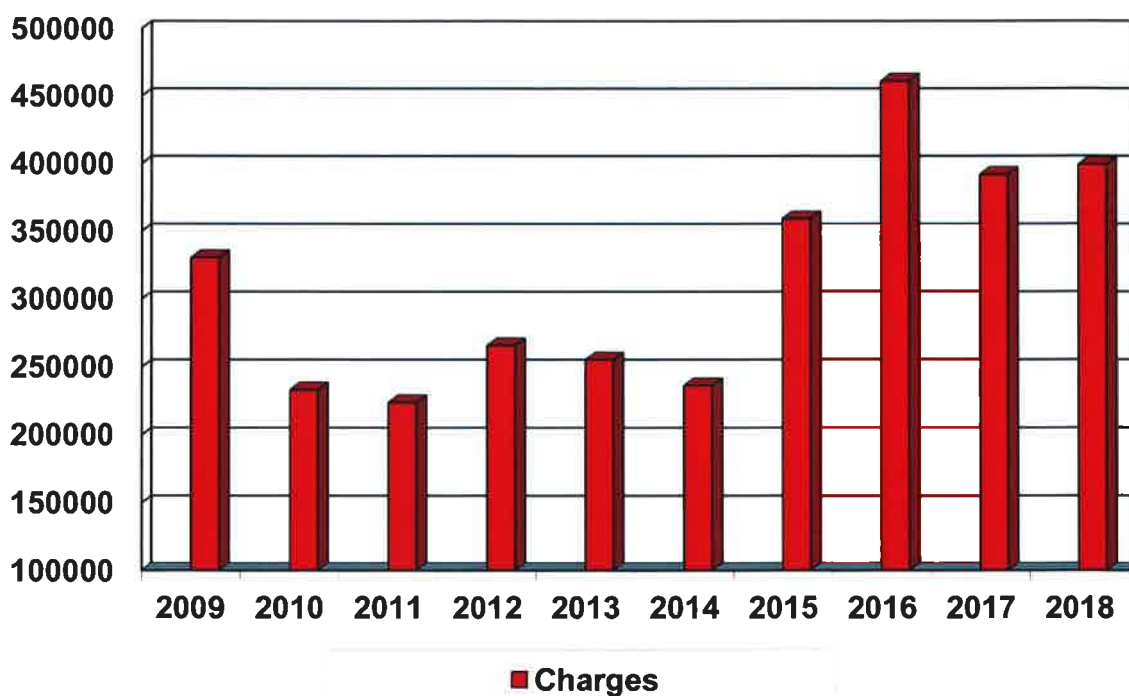
Une maman de jour a obtenu l'agrément du réseau A.P.E.R.O. (Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron), pour une autorisation définitive de 5 ans pour l'accueil de 5 enfants + 3 enfants scolarisés. En 2018, la commune recense 3 mamans de jour officielles.

La Municipalité a signé le renouvellement de la convention avec la Fondation Cherpillod pour 2019 à 2021. Elle est active dans l'éducation spécialisée, l'accompagnement social et l'insertion professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et de leurs familles.

Le plan canicule a été déclenché le 30 juillet suite à une alerte canicule de degré 3 annoncée par Météo Suisse. La surveillance des personnes âgées est organisée dans la commune.

Une nouvelle convention d'actionnaires a été signée avec Champ de Plan SA. 11 communes détiennent les 600 actions composant le capital-actions, dont 25 pour Vulliens.

Evolution sécurité sociale





8. SERVICES INDUSTRIELS :

810. SERVICE DES EAUX :

- 810.314.00 dont CHF 10'078.05 pour réparation de 2 fuites d'eau, la 3^{ème} ayant été prise en charge par l'entreprise Camandona et CHF 3'710.60 pour le remplacement d'une vanne.
- 810.318.05 paiement à Commune de Moudon participation aux frais d'étude connexion des réseaux communaux AIEJ en 2010.
- 810.380.09 versé au fonds de réserve, compte 2810.02, excédents de produits 2018 pour CHF 16'675.78 et CHF 12'7000.00 pour la taxe annuelle d'utilisation de CHF 50.00 par appartement.
- 810.436.03 versement de l'ECA suite à un coup de foudre du 03.12.2018 pour CHF 503.50.

3 fuites d'eau ont été enregistrées : le 27 février à Seppey, le 3 mars sur la route du Village à la hauteur des 2 villas du haut du chemin Clos de la Crausaz et le 13 mai à la route du Village n° 37.

Une vanne a été remplacée dans la route à la hauteur du chemin Champs de l'Epine n° 4.

La Municipalité a approuvé le rapport d'étude relatif à la distribution d'eau potable et défense incendie, état des connexions des réseaux communaux avec Moudon.

La ligne de télécommande du pompage a passé au VDSL.

Un nettoyage du **réservoir communal** a été effectué en janvier, profitant d'une quantité d'eau suffisante. L'ECA a effectué une visite pour une nouvelle taxation.

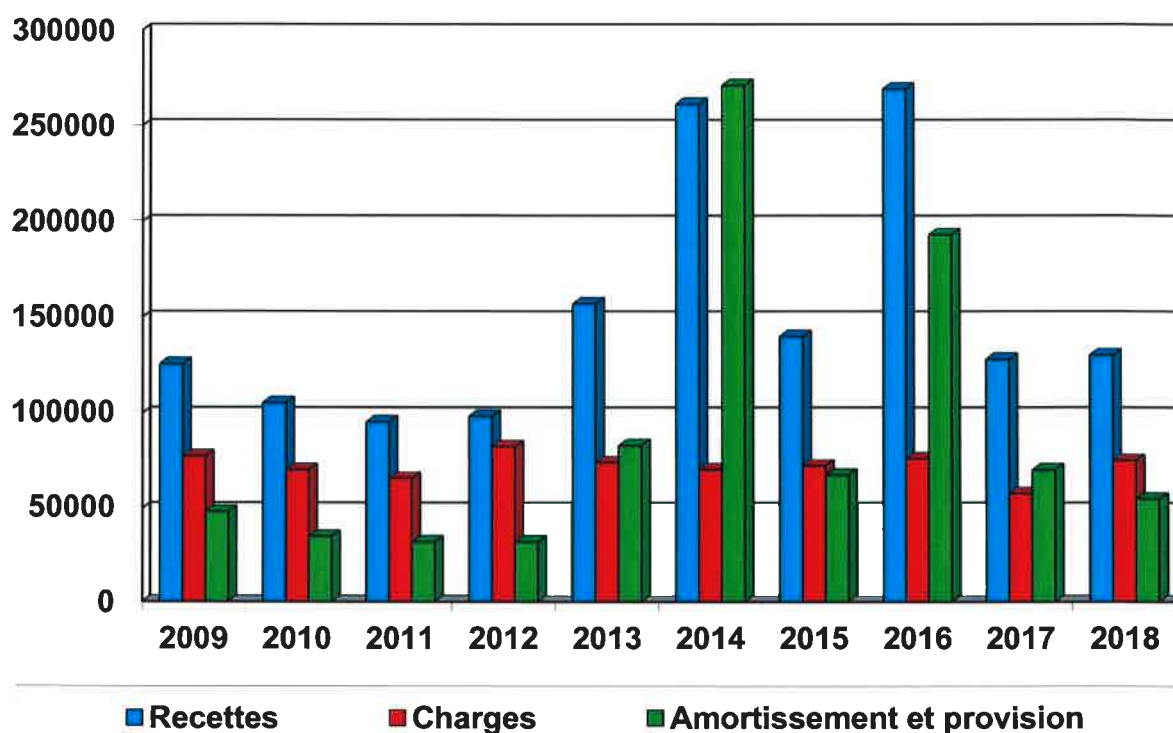
Environ 100 m³ d'eau ont été nécessaires au remplissage d'un bassin de rétention pour contrôler les éventuelles infiltrations dans le sol et leurs destinations.

L'échantillon d'eau analysé le 16 juillet par l'inspecteur des eaux est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés. Les documents peuvent être consultés sur le site internet de la commune. En complément, la Municipalité a fait analyser toutes les arrivées d'eau des 4 sources aboutissant au réservoir.

En collaboration avec un responsable du secteur agroécologie et SPP de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, une séance, destinée aux agriculteurs, a été organisée afin de les informer des conséquences de l'utilisation de certains fongicides sur la qualité de l'eau.



Evolution services industriels

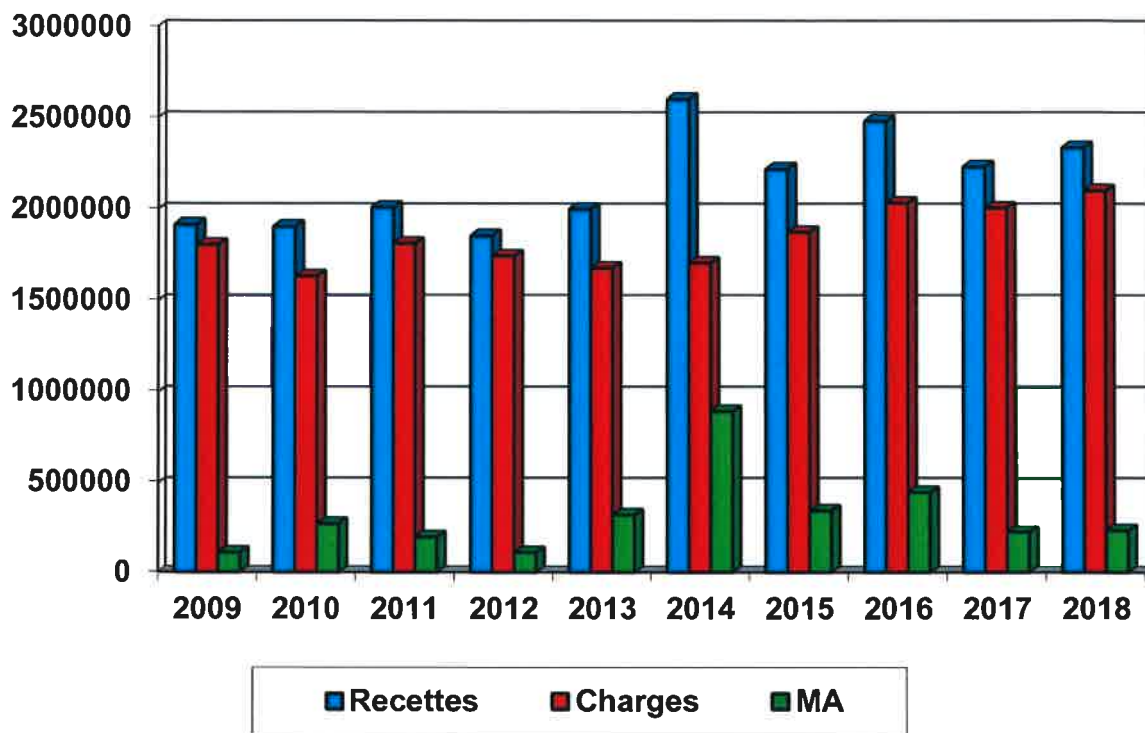


Pompage et consommation des abonnés

Année	m³ pompés		m³ vendus à Vulliens	m³ habitant raccordé par année	Litres p/jour habitant raccordé
	par année	par jour			
2009	84876	232.537	27186	64.729	177.339
2010	87339	239.285	27558	66.726	182.812
2011	66321	181.701	27534	67.320	184.439
2012	77385	212.014	25586	62.711	171.810
2013	74247	203.416	25173	60.367	165.389
2014	104724	286.915	27829	65.326	178.976
2015	91142	249.704	28050	62.892	172.308
2016	107518	294.570	27128	60.554	165.900
2017	89213	244.419	29064	58.597	160.539
2018	96447	264.238	31559	54.885	150.370



Evolution compte de fonctionnement



Comptes d'investissement

352. ECOLE : amortissement annuel, travaux de 1998, durée 30 ans, CHF 32'300.00.

355. DEPOT COMMUNAL : amortissement annuel, achat en 2001, durée 30 ans, CHF 5'000.00.

810. SERVICE DES EAUX : amortissement annuel, travaux 1995-1999, durée 30 ans, CHF 25'700.00.

Préavis 2016/07 de CHF 1'200'000.00 (chantier route du Village), situation au 31.12.2018 – en cours

430. ROUTES	utilisé en 2016, 2017 et 2018	CHF	689'682.60
460. EPURATION	utilisé en 2016, 2017 et 2018	CHF	244'272.60
810. SERVICE DES EAUX	utilisé en 2016, 2017 et 2018	CHF	217'607.35
TOTAL		CHF	1'151'562.55
	Partic. Romande Energie	CHF	21'863.75
	Partic. Prologis, Jeaufre	CHF	22'800.00
	Partic. Camandona	CHF	3'736.70

Préavis 2016/11 de CHF 305 000.00 (déplacement de conduites), situation au 31.12.2018 – en cours

460. EPURATION	utilisé en 2016, 2017 et 2018	CHF	142'571.25
810. SERVICE DES EAUX	utilisé en 2016, 2017 et 2018	CHF	56'397.30
TOTAL		CHF	198'968.55



Préavis 2017/05 de CHF 383 000.00 (arrêts de bus village et rte du Borgeau), situation au 31.12.2018 – en cours

430. ROUTES	utilisé en 2017 et 2018	CHF	318'147.95
460. EPURATION	utilisé en 2018	CHF	44'893.30
810. SERVICE DES EAUX	utilisé en 2018	CHF	1'857.30
TOTAL		CHF	364'898.55

Préavis 2017/03 de CHF 27 000.00 (réseau haut débit Bressonnaz Seppey) au 31.12.2018 – terminé

430.314.00	2018	CHF	25'884.00
-------------------	------	-----	-----------

Comptes du Bilan

14. Investissements :

- 1410.00 :** Ouvrages de génie civil – routes, augmentation des investissements de CHF 656'122.55 ./ participation de CHF 21'863.00 ./ amortissement de CHF 29'500.00, soit augmentation nette des investissements de CHF 604'758.80.
- 1410.03 :** Ouvrages de génie civil – épuration, augmentation des investissements de CHF 64'931.70 ./ participations de tiers de CHF 22'800.00 ./ amortissement de CHF 28'404.00, soit augmentation nette des investissements de CHF 13'727.70.
- 1440.00 :** Réseau d'eau, diminution des investissements de CHF 29'436.70, soit participation de CHF 3'736.70 et amortissement annuel de CHF 25'700.00.

22. Dettes :

Renouvellement de l'emprunt BCV, compte 2210.08 de CHF 300'000.00 dont le taux était à 3.58 % pour une nouvelle durée de 5 ans au taux de 0.60 %, amortissement annuel de CHF 30'000.00.

Contracté un nouvel emprunt de CHF 360'000.00 auprès de la BCV, compte 2210.04 pour une durée de 10 ans au taux de 0.85 %, amortissement annuel de CHF 12'000.00. Emprunt autorisé selon préavis 2017/05.

Le total des emprunts au 31.12.2018 est de **CHF 3'266'500.00**.

Le taux d'intérêts moyen des emprunts est à 1.1075 %.

Engagement envers les associations intercommunales : **CHF 1'393'988.65**.

Le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 est fixé à **CHF 6'000'000.00**.

Le plafond de cautionnement pour la législature 2016-2021 est fixé à **CHF 3'000'000.00**.

28. Réserves (fonds) :

Le financement des préavis 2016/07 et 2016/11 prévoit une utilisation de divers fonds de réserve pour un montant total de CHF 1'005'000.00. Ces préavis n'étant pas encore terminés et payés en totalité à fin 2018, les opérations comptables de reprises aux réserves ne sont pas comptabilisées. Elles le seront sur l'exercice 2019.

